



Ce mardi 10 juillet, l'**efp**, le **sfpme**, les **Compagnons du Devoir** et le **Ministre Didier Gosuin** représentés successivement par Christophe Wambersie (Président), Bernadette Lambrechts (Administratrice générale de la Cocof), Jean Claude Bellanger (Secrétaire général) et Dorothee Scheveneels (conseillère cellule formation professionnelle), ont signé une nouvelle **convention de partenariat** organisant les actions conjointes de la **formation en menuiserie**.

Cette collaboration s'inscrit dans une démarche d'innovation et d'ouverture des systèmes de formation. Elle représente une opportunité de procéder à des échanges de bonnes pratiques propices à l'évolution globale de la qualité des systèmes de formation et du niveau des stagiaires.

En pratique, cette convention :

Permet aux stagiaires de s'inscrire dans une démarche de formation à dimension européenne : les stagiaires résidant en Belgique pourront ainsi intégrer la démarche complémentaire du compagnonnage en Belgique en formation chef d'entreprise ; et les stagiaires venant de France pourront intégrer le réseau de la formation PME en alternance.

Permet aux partenaires le développement de leurs compétences grâce à des échanges de bonnes pratiques. Cela leur permet également de mener conjointement des expériences pédagogiques et d'accompagnement tout au long des parcours de formation des bénéficiaires dans la perspective de renforcer la flexibilité des formations dispensées.

La signature de la convention a enfin été l'occasion de visiter la Maison des Compagnons de Bruxelles, de s'imprégner de l'esprit du dispositif et de découvrir certaines des oeuvres qui sont réalisées par les compagnons.